



Déclaration parts sociales et prêt

Par Alya

Bonjour,

En 2023 j'ai acheté mon premier bien. J'ai souscrit un crédit PTH et en même temps des parts sociales.

Est-ce que je dois déclarer ses parts sociales et comment faire?

J'ai essayé sur le site mais j'y arrive pas. Je suis bloquée au niveau du qualité du vendeur. Il s'agit de la banque Crédit Agricole.

Est-ce que je prends le nom et l'adresse de l'agence ou du siège? Quel est la forme de la société? Il n'y a pas l'option banque.

Est-ce que je dois aussi déclarer ces parts sur ma déclaration de revenus 2023? Je n'ai pas eu des intérêts en 2023.

Par rapport à mon prêt, est-ce qu'il faut les déclarer sur la déclaration de revenus?

Sachant que je travaille à l'étranger et que je ne paie donc pas mes impôts de revenus en France. Je voudrais savoir si on a le choix de déclarer ou pas, comme les frais déductibles que je déclare qu'à l'étranger.

Merci de votre réponse.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre demande est incompréhensible.

Il va falloir commencer par déterminer de quel pays vous êtes résident fiscal. Travailler à l'étranger ne suffit pas, il faut connaître la résidence fiscale.

Par Alya

Bonjour,

J'habite en France et je suis résidente fiscale de la France.

Par yapasdequoi

Si vous avez des revenus de source étrangère, vous devez les déclarer :

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-seront-imposes-mes-revenus-percus-de-letranger]https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-seront-imposes-mes-revenus-percus-de-letranger[/url]

La banque qui détient vos avoirs doit vous fournir chaque année un document IFU (Imprimé Fiscal Unique) pour savoir comment les déclarer.

Pour plus d'information, il y a des services de renseignements via votre centre des impôts et aussi des avocats fiscalistes.

Par Rambotte

Bonjour.

Pouvez-vous éclaircir cette question de part sociale ?

Si cela avait été le Crédit Mutuel, devenir client implique d'acheter une part sociale (la banque qui appartient à ses clients). Je ne pense pas que ce soit le cas du Crédit Agricole, mais je me trompe peut-être.

Par yapasdequoi

Il faut préciser des parts sociales de quoi ?

Par Alya

Merci pour les réponses.
Je vais voir avec ma banque pour le document IFU.

J'ai des parts sociales de crédit agricole. Ce n'est pas grand chose mais je ne comprends pas comment les déclarer.
Je vais me renseigner auprès du centre d'impôts.

Par Rambotte

Il me semble qu'il n'a rien à déclarer. Le crédit agricole semblerait donc fonctionner comme le crédit mutuel, tout client est actionnaire de la banque, il possède une part sociale de la banque. Il n'y a pas de revenu à déclarer.

Par CToad

Bonjour
Avec mon prêt immobilier au crédit agricole j'ai bien eu des parts sociales. Cela fait treize ans et je ne les ai jamais déclarées. Au bout d'un an ou deux j'ai un revenu dans ma déclaration sur la ligne « revenu des actions et parts » pour un montant de 2? . Je suppose que c'est la banque qui a fait remonter les infos au fisc
Cordialement
Ctoad

Par Rambotte

Au crédit mutuel (pour un prêt), il n'y a jamais eu de revenu, peut-être parce que c'est mutuel. Une fois le prêt remboursé et clôture du compte, remboursement de la somme exacte dépensée pour l'achat de la part sociale.